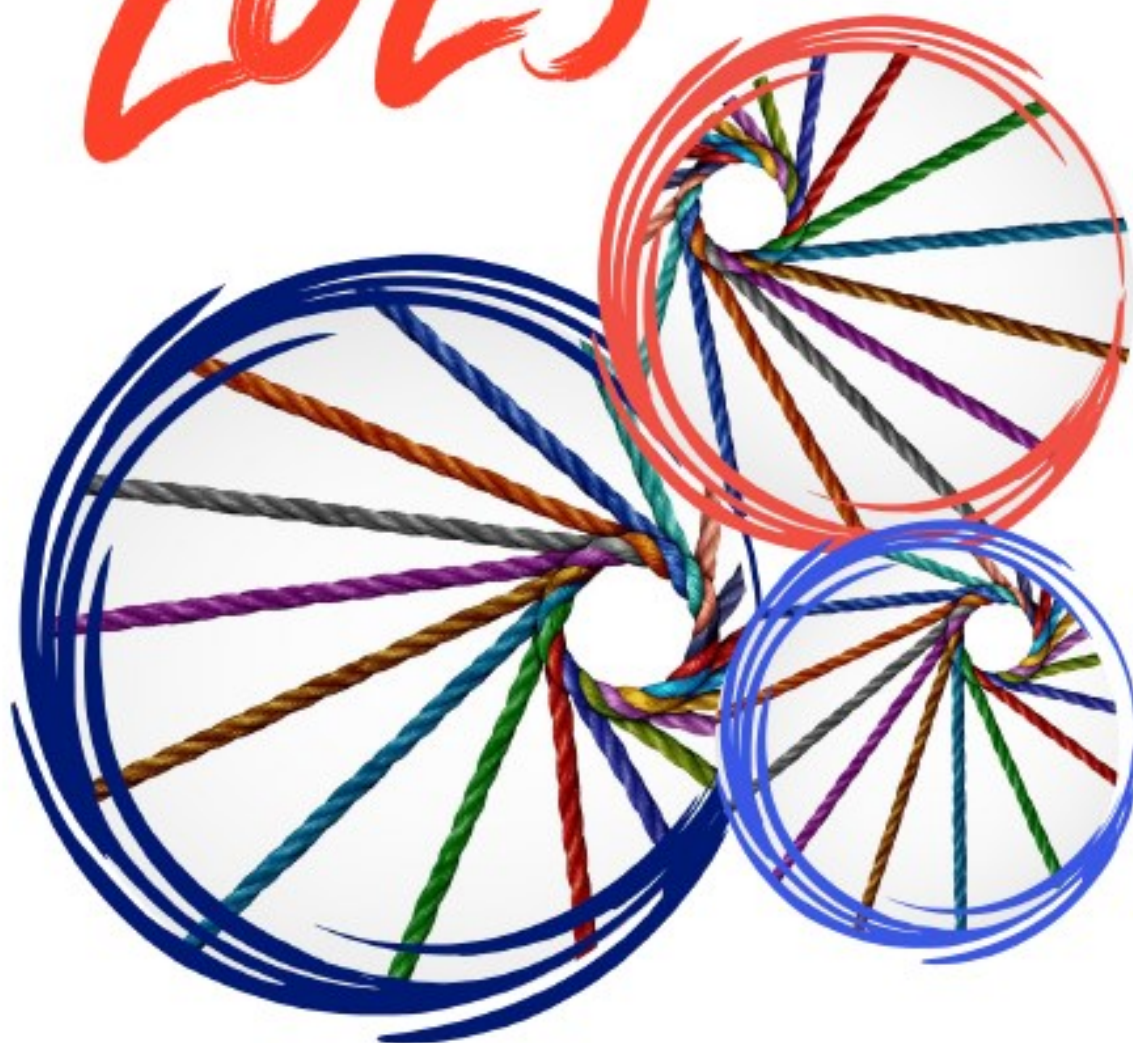


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



RAPPORT D'ACTIVITÉS RÉALISÉ PAR
L'UDAF DU HAUT-RHIN

ILLUSTRATIONS CANVA

IMPRIMÉ PAR PRINTOCLOCK.COM
229, RTE DE SEYSSSES, 31100 TOULOUSE

DÉPÔT LEGAL : N° ISSN 2801-4014

SOMMAIRE

	MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
	Les acteurs de l'UDAF 68	8
1	Le Conseil d'Administration	10
	Les Associations Familiales	11
	L'Organigramme	13
	Le Bilan social	14
	L'Udaf en Chiffres	15
	Défendre, représenter et promouvoir les familles	16
2	La Vie Statutaire	18
	Les Commissions Internes	19
	La Représentation Familiale	20
	La Communication	23
	Le soutien aux Associations Familiales pour un meilleur service aux familles	25
	Les actions d'aide aux familles Hors Convention d'Objectifs	26
	Maison des Associations Familiales et des Familles	28
	Information, Soutien, Orientation	28
3	Le service social pour les personnes sourdes et malentendantes	28
	Service de Médiation Aidants / Aidés	29
	Le parrainage de proximité	30
	Les Cercles de parents	31
	Les actions d'aide aux familles dans le cadre de la Convention d'Objectifs (2022 - 2026)	32
4	Partager la lecture - Lire et Faire Lire	34
	Accompagner et soutenir les Aidants Familiaux	35
	Ateliers pour enfants de parents séparés	37
	Protéger les Familles	38
5	Pôle Protection Juridique des Majeurs	40
	L'aide aux Tuteurs Familiaux	44
	Accompagner les Familles	46
	Pôle Aide et Accompagnement Educatif et Social	48
	LA MJAGBF	50
6	LA MASP	52
	L'ASLLI	53
	L'AVDL	55
	L'ALS / L'AEB	56
	LE PCB	57
	Les familles gouvernantes SEQUOIA	59
	Les Services Support	64
7	Les Services Placement et Juridique	66
	Le Service Comptabilité - Les Secrétariats - L'Accueil	67
+	Le rapport financier	68

MOT DU

PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vous trouverez, à travers le rapport d'activités, la rétrospective 2023 de notre vie associative, jonchée de nouveautés mais aussi de nouveaux défis à relever. Le mouvement reste permanent, dicté par des évolutions souhaitées et d'autres imposées voire subies, simples réalités d'une association aux services professionnels complexes et aux engagements sociétaux globaux.

Au rayon des défis imposés, nous pouvons certainement nommer au premier rang de l'année 2023, l'intégration d'un nouveau logiciel métier suite à la cessation d'activité de notre fournisseur précédent. Le changement d'un logiciel métier ne relève pas d'une simple formalité informatique mais de changements forts dans les habitudes personnelles et les pratiques professionnelles. Le temps conséquent mobilisé pour se former, pour s'imprégner et intégrer le logiciel, les adaptations individuelles et les modifications de fonctionnement qui en découlent : autant de conséquences et d'opportunités à saisir pour questionner nos fonctionnements et poursuivre les adaptations permanentes et nécessaires à la qualité de service.

En deuxième lieu, nous pouvons évoquer la fin de l'emménagement de nos équipes à Mulhouse avec l'installation début janvier des équipes du pôle AAES et de l'ASFMR. Depuis lors, toutes les équipes intervenant sur le sud du département sont regroupées sur le site Hirn à Mulhouse, sur deux niveaux différents avec des espaces adaptés et respectueux de l'accueil de publics vulnérables mais aussi aux besoins et nécessités de sécurité des salariés confrontés de façon toujours plus exponentielle à l'expression d'une agressivité pouvant conduire à des actes de violence verbale, voire à des menaces physiques.

En troisième lieu, l'association a connu une année perturbée par le départ de 4 mandataires judiciaires suite à un appel à candidatures à des postes de mandataires privés. Ces départs, organisés de façon concomitantes, ont un double effet négatif. Ils représentent une rupture de lien avec le majeur et fragilise la gestion des ressources humaines. Face à une pénurie de candidats tant dans cet emploi que dans les métiers du travail social, ces mouvements ont aussi souvent pour conséquence la nécessité de mobiliser les moyens de la formation pour les certifications obligatoires. En ce sens, les négociations relatives à la convention collective deviennent un enjeu essentiel pour valoriser des métiers aujourd'hui ignorés.

Parallèlement à ces contingences, l'association a poursuivi son développement et a renforcé ses offres de service auprès des familles tout en poursuivant à assumer son rôle de représentant des familles.

Dans le cadre de son soutien, l'association a concrétisé la mise en œuvre de trois nouveaux projets :

- ♦ *le cercle des parents* qui s'inscrit dans le cadre des mille premiers jours de l'enfant, groupe animé par une infirmière puéricultrice
- ♦ *l'aide aux jeunes aidants*, espace d'écoute animé par une médiatrice familiale et une chargée de mission, déclinée en atelier détente radio répit, de relaxation et de sorties. Ce projet pour les jeunes aidants est le premier sur la région Grand-Est.
- ♦ *les ateliers pour enfants de parents séparés*, animés par deux médiatrices familiales de l'ASFMR, association partenaire de ce projet.

Par ailleurs, nous avons pu poursuivre le développement du dispositif Lire et Faire Lire avec 89 bénévoles qui interviennent dans 43 structures, du parrainage de proximité avec une augmentation de parrainage d'enfants confiés à l'ASE, la consolidation de la médiation aidant-aidé et enfin, la mise en ligne du calendrier alsacien des actions à destination des aidants, porté en partenariat avec l'Udaf67.

Notons à cet effet, que la dimension territoriale Alsace sera un enjeu conséquent pour les deux Udaf concernées.

Ces projets s'inscrivent dans les engagements de l'association, prévus par ses statuts et qui sont intégrés à la réflexion en cours relative à l'actualisation du projet associatif qui sera finalisé en 2024, tout comme les projets de services AGBF et PJM.

Concernant lesdits services, les enjeux sont importants. Deux restitutions sont attendues, relatives aux évolutions du métier d'assistante tutélaire et aux projets de service à renouveler.

Ces réflexions seront alimentées par les résultats des évaluations externes qui se dérouleront en 2024 et dont le prestataire a été choisi, en 2023, dans le cadre d'un appel à projet mené par 8 Udaf de la région Grand-Est. Au final, une année en chasse une autre...

Il nous reste à remercier nos collaborateurs, premiers acteurs de l'accompagnement proposé aux familles et personnes qui nous sollicitent ou qui nous sont mandatées par la justice. Sans leur investissement dans leurs missions, nos engagements ne seraient que des mots vides de sens.

Nous remercions aussi tous ceux qui nous ont soutenus et retenus dans le cadre des projets que nous avons proposés ou aux appels à projets auxquels nous avons répondu. Cela nous honore et nous oblige.

M. Fernand THUET
Président

M. Fabien BOLOGNESE
Directeur Général

1

Les acteurs de l'UDAF 68



Le Conseil d'Administration
Les Associations Familiales
L'Organigramme
Le Bilan Social

UNIS
POUR LES
FAMILLES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES ELUS

THUET FERNAND - PRÉSIDENT

AF THANN

BIANCHI CHRISTOPHE - ASSESSEUR

AF ENSISHEIM

BROBECKER CLAUDE - ASSESSEUR

AFL MULHOUSE

SELLEGE VIRGINIE - ASSESSEUR

AF SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

GULLY JOSIANE

AF SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

KARPOFF ANDRÉ

AGF MULHOUSE

MUNCK NICOLAS

SOS PAPA 68

PATROUCHEVA MARINA

COLLECTIF OR DU COMMUN

STEIN ETIENNE

AF KAYSERSBERG

TAUREAU MARIE-JEANNE

AFL MULHOUSE

VERGNES MARIE-NOËLLE

AF PROTESTANTE « FAMILLE JE T'AIME »

MEMBRES DÉSIGNÉS

SAUTER RAYMONDE - 1ERE VICE-PRÉSIDENTE

ASFMR 68

BUSSIÈRE MANUELA - 2ÈME V/PRÉSIDENTE

AFP CALEB 68

KOBEL CHRISTIANE - SECRÉTAIRE

AFL MULHOUSE

KIEFFER DANIELLE - SECRÉTAIRE ADJOINTE

EFA 68

HERTZ PAUL - TRÉSORIER

ASFMR 68

LEMOINE JEAN-LUC - TRÉSORIER ADJOINT

UDAPEI 68

BUBENDORF ANDRÉ

AF THANN

GANTZER PASCAL

JUMEAUX ET PLUS 68

KLEM ISABELLE

AFL IL ÉTAIT UNE FOIS

MARCHANT EDOUARD

AF CATHOLIQUE CENTRE ALSACE

SCHMITT CHRISTOPHE

EFA 68



LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT GÉNÉRAL & À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE



JUMEAUX ET PLUS 68

PASCAL GANTZER

67 ADHÉRENTS



ASSOCIATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES - ASFMR

RAYMONDE SAUTER

138 ADHÉRENTS



FÉDÉRATION ADMR

SABINE BAJARD

1076 ADHÉRENTS



ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION

THOMAS PEGEOT

75 ADHÉRENTS



UNAFAM 68

FRANÇOIS MULLER

65 ADHÉRENTS



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES - UDAPEI 68

PRINIO FRARE

932 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE MULHOUSE

CHRISTIANE KOBEL

626 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU HAUT-RHIN AFC 68

OLIVIER LEROUX

460 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE CENTRE ALSACE - AFC CENTRE ALSACE

EDOUARD MARCHANT

44 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE COLMAR

SORAYA BECHLEM

4 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DIS MOI COMMENT

CORINNE SIGRIST

15 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE IL ÉTAIT UNE FOIS

ISABELLE KLEM

9 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE BARNABAS

DOMINIQUE FUCHS

17 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE CALEB

MANUELA BUSSIERE

22 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE ÉVANGÉLIQUE SANS FRONTIÈRES

BERTRAND HUETZ

132 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE FAMILLE JE T'AIME

PATRICK BETTEVY

53 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE AJEF

ICHEM GARZIZ

36 ADHÉRENTS



ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE AIMER SERVIR PARTAGER

PHILIPPE SCHAEERER

19 ADHÉRENTS

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

**GROUPEMENT À BUT FAMILIAL, ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE RATTACHÉE À AUCUNE
FÉDÉRATION NATIONALE, ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES DIVERSES**



COUPLES ET FAMILLES 68
VÉRONIQUE RECK
7 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE DE
STOSSWIHR ET ENVIRONS**
ANDRÉ AUBERT
301 ADHÉRENTS



FRANCE ALZHEIMER 68
MARTINE VWANZA
83 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE DE
SUNDHOFFEN**
ANNE-MARIE BOURGER
195 ADHÉRENTS



AMITIÉS AUTISME 68
FABIENNE VIX
20 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE DE
TURCKHEIM**
NORBERT ANGSTHELM
349 ADHÉRENTS



SOS PAPA 68
LOÏC JENNE
19 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE
D'ENSISHEIM ET ENVIRONS**
CHRISTOPHE BIANCHI
161 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE
D'AMMERSCHWIHR**
VALÉRIE ROELLY
108 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE DU
CANTON DE THANN**
JOËL BOURQUARDEZ
87 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE
D'INGERSHEIM**
PATRICK MEYER
139 ADHÉRENTS



COLLECTIF OR DU COMMUN
PASCAL LAISNE
47 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE DE
RUELISHEIM**
MARTINE DELPY-BECQUART
77 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES
FAMILLES**
GILBERT WIRTZ
249 ADHÉRENTS



**ASSOCIATION FAMILIALE DE
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE**
SANDRINE WINTENBERGER
71 ADHÉRENTS

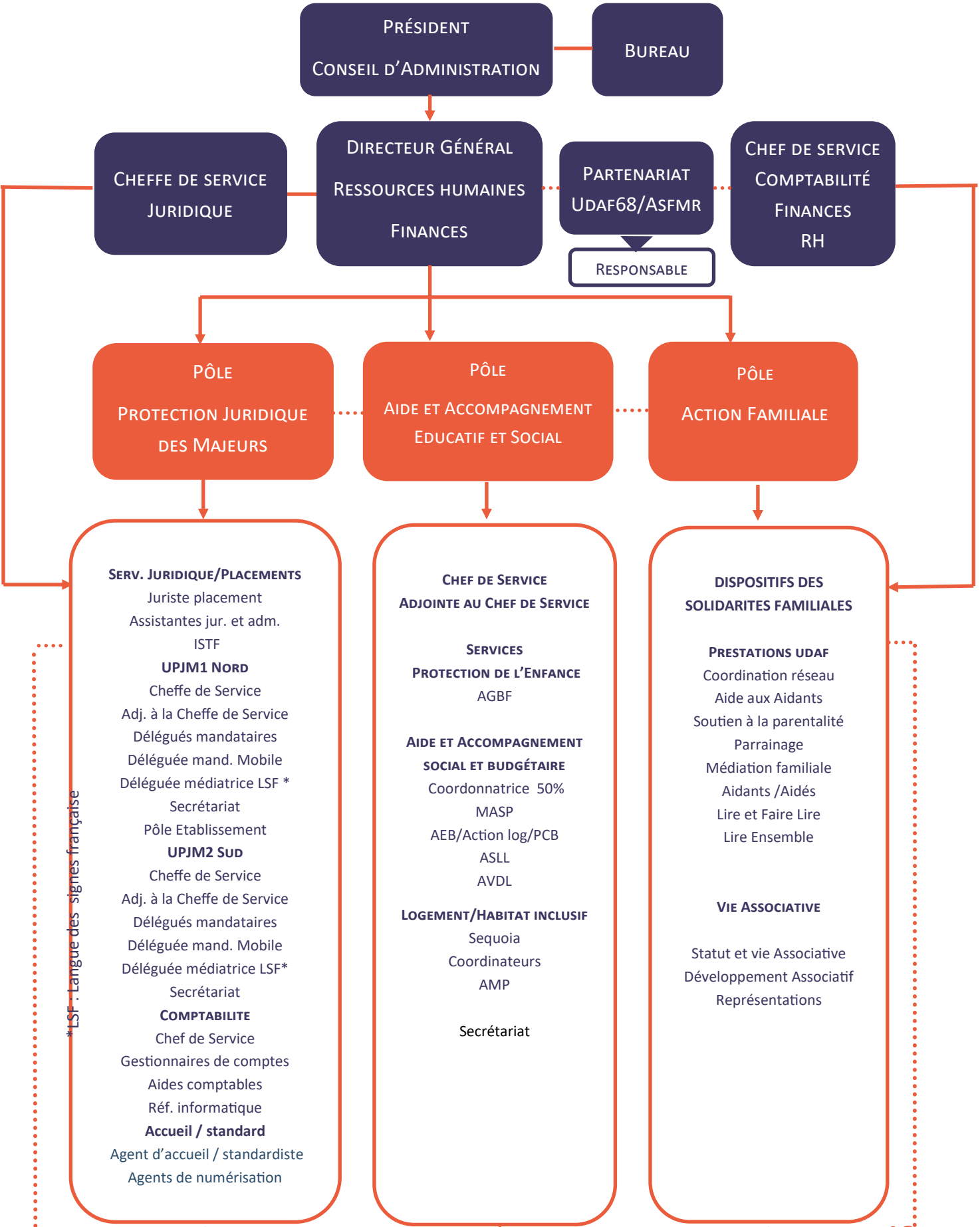


**ASSOCIATION FAMILIALE DE
SIGOLSHEIM ET ENVIRONS**
THIERRY JACQUIN
119 ADHÉRENTS



5 421 Familles

L'ORGANIGRAMME



LE BILAN SOCIAL



au 31.12.2023



93 Salariés	86 Femmes 7 Hommes	90 salariés CDI 3 salariés CDD	Age moyen 43 ans
-----------------------	---	---	-----------------------------------

SERVICE	EFFECTIFS
⇨ DIRECTION	1 salarié
⇨ VIE ASSOCIATIVE ET ACTION FAMILIALE	3 salariés
⇨ COMPTABILITÉ, LOGISTIQUE ET RH	11 salariés dont 1 cadre
⇨ JURIDIQUE	5 salariés dont 2 cadres (dont 1 cadre technique)
⇨ STANDARD - ACCUEIL	3 salariés
⇨ UPJM PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS	53 salariés dont 4 cadres (dont 2 cadres techniques) 37 Travailleurs sociaux 12 secrétaires
⇨ AAES AIDE ET ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL	13 salariés dont 1 cadre 10 Travailleurs sociaux 2 secrétaires
⇨ SEQUIOIA (HABITAT INCLUSIF)	3 salariés dont 1 cadre technique + 32 gouvernantes mises à disposition par l'ADMR
⇨ ASFMR	1 salarié cadre + 6 salariés dans le cadre de délégation de gestion de l'ASFMR

12
stagiaires



Service AAES - 1
Service PJM - 4
Services administratifs - 7

230,5 jours
de formation

L'UDAF EN CHIFFRES

93 salariés

2 Sites



21 administrateurs

142 Représentations

34 Associations Familiales adhérentes

89 Bénévoles Lire et Faire Lire

203 bénévoles



2023

37 locataires Sequoia
Habitat inclusif



142 Mesures d'aide à la Gestion du Budget Familial

1853 Mesures exercées pour l'activité PJM

100 entretiens du Service
d'Aide aux Tuteurs Familiaux

Contribution au
financement du CSE
39 814,55 €

2

Défendre, représenter et promouvoir les familles



- La Vie Statutaire
- Les Commissions Internes
- La Représentation Familiale
- La Communication
- L'Observatoire Départemental des Familles
- Soutien aux associations pour un meilleur service aux familles



VIE STATUTAIRE

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 02 Juin 2023 en présentiel.

Les pouvoirs parvenus à l'UDAF ont totalisé 11.429 suffrages sur 12.893, représentés par 26 associations familiales présentes sur 34.

Le quorum ayant été atteint, l'Assemblée Générale a pu délibérer valablement.

Les différents points abordés ont été les suivants :

- Adoption du Procès-Verbal de l'A.G.O du 17 Juin 2022 à Colmar
- Présentation du Rapport d'Activités 2022
- Adoption des Comptes Administratifs 2022
U.D.A.F. Association et Services
Rapport du Commissaire aux Comptes
Affectation du Résultat de l'Association
Quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration
- Présentation du rapport moral
- Rapport de la Commission de Contrôle des Formalités Légales et Statutaires
- Budget Prévisionnel 2023 et fixation des Taux de Cotisations



LE BUREAU

Il s'est réuni 4 fois, les 24 Janvier, 20 Mars, 19 Septembre et 16 Novembre (M. BUBENDORF y assiste en tant qu'invité).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il s'est réuni 4 fois. Les 03 Mars - 02 Mai - 17 Octobre et 08 Décembre.



LES COMMISSIONS INTERNES

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES FORMALITÉS LÉGALES ET STATUTAIRES



28 Février 2023

Contrôle de l'ensemble des listes électorales

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE



20 Avril 2023

Contrôle de conformité et validation des dossiers de candidatures par la Commission (9 avis favorables et 2 avis défavorables)

La commission a pris la décision de ne procéder à aucune enquête au domicile des candidats

COMMISSION DE CONTRÔLE DES DOSSIERS DE SERVICE

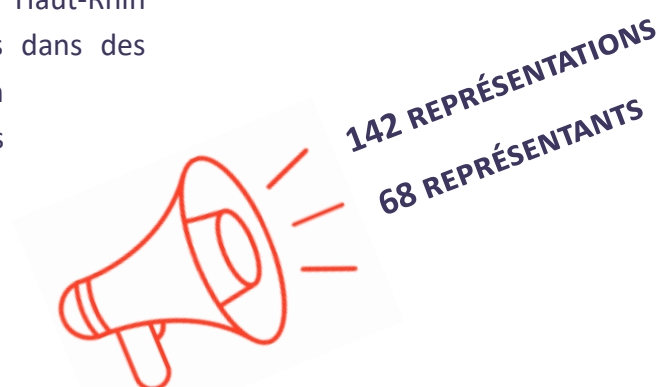


La Commission de contrôle prévue le 16 novembre à été annulée en raison du changement de logiciel interne.



LA REPRÉSENTATION FAMILIALE

Les représentants de l'UDAF du Haut-Rhin assurent l'expression des familles dans des secteurs et domaines au sein d'organismes et d'instances très variés .



CCAS - Centres communaux d'action sociale

L'UDAF 68 est présente et active dans **60** CCAS à travers le Haut-Rhin.

Cette présence atteste de notre engagement à soutenir les familles et à promouvoir la solidarité dans chaque coin du département.

DROIT DE LA FAMILLE - PARENTALITÉ - ENFANCE

- CAA - Commission d'Agrément pour l'Adoption
- CAF 68 - Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin
- CDPE - Commission Départementale de la Protection de l'Enfance
- CFPE - Conseil N° 1 de Familles des Pupilles de l'Etat
- CFPE - Conseil N° 2 de Familles des Pupilles de l'Etat
- CREAI - Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée
- LAEAV - Lieu d'Accueil et d'Ecoute pour Auteurs de Violence
- Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance
- Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants

EDUCATION - JEUNESSE - NUMÉRIQUE

- CDEN - Conseil Départemental de l'Education Nationale
- CDJSVA - Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

COHÉSION SOCIALE - VULNÉRABILITÉS - PJM UDAF 68

- CCAPEX - Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (Commission plénière, s/commission Arrondissements Colmar-Guebwiller et Ribeauvillé, s/commission Mulhouse et Saint-Louis)
- Commission Départementale de Surendettement des Particuliers
- CCAS - Centres Communaux d'Action Sociale



ECONOMIE - CONSOMMATION - EMPLOI

- CCA - Chambre de Consommation d'Alsace
- CCU - Comité de Concertation des Usagers SNCF
- CD Taxi - Commission Départementale des Taxis et Voitures de Petite Remise
- CDSR - Commission Départementale de la Sécurité Routière
- CLT3P - Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes CLT3P
- CLU - Comité Local des Usagers en Préfecture du Haut-Rhin
- SPERC - Service Public de l'Education Routière et du Permis de Conduire

HABITAT - CADRE DE VIE

- ADIL - Association Départementale pour l'Information sur le Logement
- APPART - Association Logement Personnes Fragiles
- Commission de Sélection d'Appel à Projet Social Département
- Commission de Sélection d'Appel à Projet Social Etat-Centre provisoire d'Hébergement
- CLAH - Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat
- CCSPL - Commission Consultative des Services Publics Locaux
 - Ville de Colmar
 - Communauté d'Agglomération de Communes-Colmar
- DALO - Commission de Médiation
- OPH - Office Public de l'Habitat
 - Pôle Habitat Centre Alsace
 - Habitats de Haute-Alsace
 - M2A Habitat Mulhouse-Commission des Finances et du Patrimoine
 - Sainte-Marie-aux-Mines-Val d'Argent Habitat
 - Saint-Louis-Communauté d'Agglomération des Trois Frontières



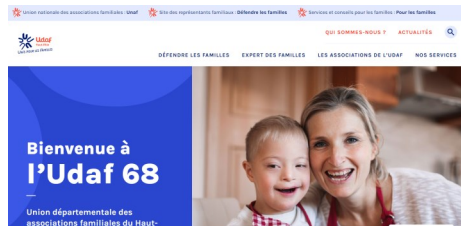
SANTE - PROTECTION SOCIALE - VIEILLESSE

- ARS - Agence Régionale de Santé
 - Territoire de Démocratie Sanitaire n° 9
 - Commission territoriale des Usagers
 - Commission Régionale de conciliation et d'indemnisation Grand Est
 - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Alsace
- CDSP - Commission Départementale Soins Psychiatriques
- CCAPA - Comité Consultatif d'Aide Personnalisée à l'Autonomie
- CDCA - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
 - Personnes âgées et retraitées
 - Personnes handicapées
- CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- IGRLAM - Institut de Gestion du Régime Local Alsace-Moselle
- MSA - Mutualité Sociale Agricole
- Commission d'Attribution d'Aide Juridictionnelle
- CARSAT - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- Schéma d'Amélioration de l'accessibilité des services au public
- **Etablissements hospitaliers - Conseil de Surveillance et Commission des usagers (CDU)**
 - Colmar : Centre Départemental de Repos et de Soins (CDRS), Hospitalisation à Domicile HAD Centre Alsace, Hôpitaux Civils Pasteur
 - Ensisheim Neuf-Brisach Soultz-Issenheim Guebwiller (Gériatrie)
 - Guebwiller : Hôpital Civil, Clinique Korian Solisana
 - Mulhouse : Clinique du Diaconat-Fonderie, Clinique du Diaconat Roosevelt, Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace, Centre de dialyse Diaverum
 - Oderen : Hôpital Saint-Vincent
 - Ribeauvillé : Hôpital local
 - Rouffach : Centre Hospitalier Spécialisé
 - Saint-Louis : Groupement de Coopération Sanitaire des 3 Frontières
 - Sentheim : Centre de soins de suite et de réadaptation St-Jean de Dieu
 - Trois-Epis : Centre médical de la MGEN
 - Turckheim : EHPAD du Brand
 - Lutterbach - UGECAM Pôle Sud Alsace

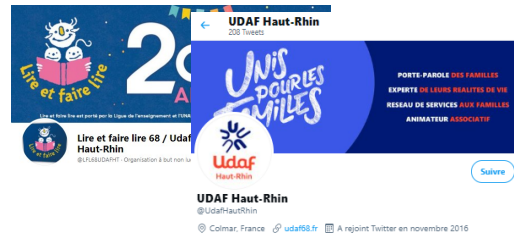


LA COMMUNICATION

SITE INTERNET DE L'UDAF 68



RÉSEAUX SOCIAUX

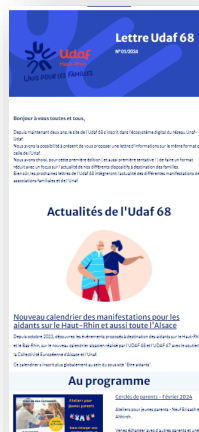


Site de l'Udaf 68 intégré au nouvel écosystème digital Unaf-Udaf-Uraf.

Nombre d'abonnés en 2023

FACEBOOK UDAF 68	536
FACEBOOK LIRE ET FAIRE LIRE	86
INSTAGRAM UDAF 68	104
INSTAGRAM LFL	50

LETTRES D'INFO DE L'UDAF 68



Nouveau !

Format de lettre réalisée sur MailPoet à partir du nouveau site udaf.

COMMUNICATION PRESSE - RADIO

4 articles dans la presse locale et régionale sur Lire et Faire Lire, le parrainage de proximité et l'aide aux jeunes aidants + 1 intervention à la Radio RTL 2 Mulhouse.



RENCONTRE AVEC LES ELUS

Le 3 mars, le Président et le Directeur Général de l'UDAF 68, ont rencontré Madame Brigitte Klinkert, députée du Haut-Rhin et ancienne Ministre déléguée à l'insertion, à Colmar. Ils ont discuté des besoins en moyens pour une politique de protection des majeurs efficace, ainsi que de la valorisation des métiers du social. L'UDAF a présenté ses actions en faveur des familles et évoqué la question des retraites.



L'OBSERVATOIRE DES FAMILLES

L'observatoire permet à l'Udaf de donner des chiffres départementaux déterminants pour représenter les familles, rencontrer les pouvoirs publics locaux et informer ses associations membres.

L'Udaf a communiqué largement sur les résultats départementaux de l'enquête sur *La conciliation vie familiale vie professionnelle*.



Aussi, l'Udaf a souscrit à la campagne 2023 de l'Observatoire des Familles dont l'enquête a pour thème « *Entre désirs et réalités - Avoir des enfants aujourd'hui en France* ».

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS FAMILIALES

POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX FAMILLES

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Au sein de la Maison des Associations Familiales et des Familles (MAFF), l'UDAF 68 met, à disposition des associations, les salles de réunion, le bureau de permanence équipé informatiquement afin qu'elles puissent mener à bien leurs activités auprès des familles (réunions, permanences..) et assurer la vie associative (réunions de Conseil d'Administration..). En 2023, **6** associations



familiales ont occupé les locaux pour des permanences, des groupes de parole, des réunions de travail, des formations ou activités pour les adhérents (ASFMR, EFA 68, Amitiés Autisme, Jumeaux et Plus 68, France Alzheimer 68, Or du Commun).

L'Udaf gère les plannings d'occupation ainsi que les formalités administratives.

L'Udaf 68 a également mis les locaux à disposition de France Assos Santé Grand Est, pour les réunions des représentants des usagers.

MISE À DISPOSITION DE VOLONTAIRES

L'Udaf 68, comme toutes les Udaf, est habilitée à accueillir des volontaires de service civique par le biais de l'agrément collectif dont bénéficie l'Unaf. L'Udaf 68 gère le volet administratif et apporte soutien et conseils aux associations. L'Association familiale sélectionne elle-même le candidat et assure le tutorat.



En 2023, le CDAFAL 68 a accueilli **3 volontaires** sur Mulhouse pour la mission : *Créer du lien social en favorisant la participation des publics aux activités socio-culturelles du CDAFAL 68.*

PARTENARIAT

L'UDAF 68 soutient l'ASFMR

- en assurant la direction par délégation
- par la mise à disposition d'une salariée cheffe de service
- par la mise à disposition des services transversaux (RH, paie, comptabilité).



3

Les actions d'aide aux familles

Hors Convention d'objectifs



Maison des Associations Familiales et des Familles

Information, Soutien, Orientation

*Service Social pour les personnes sourdes et
malentendantes*

Service de Médiation Aidants - Aidés

Parrainage de proximité

Cercles de Parents



MAISON DES ASSOCIATIONS FAMILIALES ET DES FAMILLES

INFORMATION, SOUTIEN, ORIENTATION

Le service de l'Action Familiale réceptionne les demandes d'informations qui ne concernent ni la Protection Juridique des Majeurs, ni les services d'accompagnement éducatif et social de l'UDAF.



Quand l'Udaf ne peut répondre à la demande par ses dispositifs, elle oriente l'interlocuteur vers ses associations familiales, vers d'autres associations partenaires ou cherche sur internet des acteurs pouvant apporter de l'aide. Lors de ces entretiens, le plus souvent téléphoniques, elle apporte une première écoute.

SERVICE SOCIAL POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Afin de pallier le manque d'informations et d'accès aux droits des personnes sourdes et malentendantes, l'Udaf 68 propose, depuis le 1er septembre 2022, un service social : « Info'pi ».

Une Assistante de Service Social ayant le Diplôme d'Etat, spécialisée « Médiatrice en Langue des Signes Française, LSF confirmée », accueille les personnes en toute confidentialité et neutralité. Elle les accompagne dans les démarches administratives et les informe sur les dispositifs existants. Elle procède à l'ouverture des droits et à l'instruction des dossiers dans les différents domaines de la vie quotidienne comme la famille, le social, l'emploi, la santé, le logement, la retraite, le budget...



6 bénéficiaires

21 rencontres au sein de l'Udaf, permanences ou lieux extérieurs

16 échanges par skype ou Whats app

19 échanges par mail

7 accompagnements pour traduction - RDV médicaux

2 actions de prévention via skype

 sur l'augmentation du prix de l'électricité et punaises de lit



Avec le soutien financier de la MSA et de la CPAM

MÉDIATION AIDANTS - AIDÉS

Ce dispositif propose un espace de parole, d'écoute et d'échange mutuel en accompagnant les conflits familiaux qui peuvent survenir lors de l'apparition d'une pathologie, d'un handicap, ou d'une perte d'autonomie d'un membre de la famille, à tous moments de la vie. L'Unaf et la CNSA ont renouvelé leur partenariat pour la période 2023-2025. Le dispositif est soutenu par ailleurs par la CAF, via le financement partiel du poste de médiatrice.

✓ **22** entretiens d'information : *accueillir les personnes et leurs demandes, présenter la médiation et son cadre*

✓ **9** entretiens individuels : *temps d'écoute et de narration de l'histoire de la personne, de son point de vue, préparation aux entretiens communs*

✓ **4** entretiens communs : *entretien de médiation avec les différentes personnes*

✓ **4** processus dont 3 se sont poursuivis en 2024

✓ **1** processus clôturé entretiens d'information



Exemples de situations rencontrées

- **Conflits de fratrie liés à l'entrée en institution d'un parent**
- **Médiation d'un père avec ses 2 enfants adultes dans un contexte de succession et d'aide portée au fils atteint de troubles psychiques**
- **Médiation parent/ado (avec handicap moteur depuis la naissance)**
- **Conflit lié à la gestion de la protection juridique au sein de la famille ou de sa nécessité**



Les situations rencontrées peuvent être complexes et traduisent un long parcours de vie familial et personnel. Le consentement libre et éclairé de tous est nécessaire pour le déroulement d'une médiation. Ainsi, le moment opportun pour une médiation doit être synchrone. De ce fait, tous les entretiens d'information ne permettent pas toujours d'enclencher un processus mais viennent semer une graine pour permettre aux personnes d'avancer dans une direction ou une autre.

Promotion et communication de la médiation aidants/aidés et des actions à destination des aidants familiaux afin de construire des partenariats dynamiques et pérennes.



35 actions de promotion sur le 68

377 personnes touchées



Avec le soutien financier de la CNSA et de la CNAF

PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Avec le parrainage de proximité, un enfant partage du temps avec un parrain et/ou une marraine qui habite(nt) près de chez lui. Ces temps partagés lui apportent une ouverture, des activités, des repères supplémentaires dans le monde d'adulte. Il permet aux parents de l'enfant de se libérer du temps pour le bien-être de la famille, d'enrichir la relation parent/enfant, d'élargir le cercle social.

Le parrainage favorise la construction et la reconstruction de liens sociaux, interfamiliaux et intergénérationnels dans le respect de l'autorité parentale.

Depuis 2021, l'Udaf propose également le parrainage à destination des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.



En chiffres :

- **22** rencontres à domicile chez des candidats parrains (+ autant d'entretiens téléphoniques d'infos)
- **13** entretiens d'informations sans suite ou en cours
- **13** rencontres avec des parrains et les équipes éducatives MECS ou à l'ASE
- **3** présentations du parrainage auprès de professionnels : d'un lieu de vie, d'une MECS et de 26 travailleurs sociaux de la CeA dans le cadre du soutien à la parentalité

25 parrainages en 2023
14 nouveaux parrainages

2 soirées visio échanges avec les parrains

Communication grand public :

2 Après-midi au stand de la Cité de l'enfance lors du Marathon de Colmar + **1** Intervention radio

2 sorties

Pique-nique au Rimlishof à Buhl

Sortie au Parc du Petit Prince à Ungersheim



Avec le soutien financier de la CAF 68 et de la CeA

CERCLES DE PARENTS

Dans le cadre des 1000 premiers jours de l'enfant, « Un Cercle de Parents » est un espace, une bulle bienveillante et non-jugeante qui va permettre en tout petit groupe, de libérer la parole des jeunes parents mais aussi de leur donner des clés de réponses à leurs interrogations.

Ces séances sont animées par une infirmière puéricultrice D. E. .

De nombreux sujets peuvent être abordés en fonction des demandes des parents : les difficultés de sommeil, la gestion des émotions, les différentes étapes de la diversification alimentaire, l'accompagnement de l'allaitement, les difficultés relationnelles et éducatives, les activités d'éveil, les ressentis des parents, ...

Créer du lien autrement



Cercles de Parents

SE QUESTIONNER
ECHANGER
PARTAGER

Avec d'autres parents et une infirmière puéricultrice

Gratuit et ouvert
à tous les papas et mamans
d'enfants de moins de 3 ans

Date des Cercles de Parents HAUT-RHIN:

Vendredi 24 novembre de 18h30 à 20h30
(SUNDHOFFEN)

Lundi 27 novembre de 9h30 à 11h30 (ALTKIRCH)

Jeudi 30 novembre de 17h30 à 19h30 (NEUF-BRISACH)

Inscription :
sophie@mespetitspetons.fr 06.21.94.45.11

les places sont limitées
à 4 familles par séance

REPUBLICQUE FRANÇAISE

HAUT RHIN

RESEAU PARENTS 68

Uddef

3 Cercles de parents en 2023

animés par Sophie Zatka, infirmière puéricultrice D.E.

11 parents participants

Neuf Brisach—Cabinet de Sage femme

Urschenheim—Candy Crèche

Sundhoffen—Le Monde de Pico

Ateliers gratuits
Durée : 2 H
Pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans

Perspective 2024 : Développer les cercles de parents sur Altkirch et alentours avec Lauriane, infirmière puéricultrice.

Avec le soutien financier et opérationnel du Réseau Parents 68

31

4

Les actions d'aide aux familles

Convention d'objectifs 2022-2026



La Convention d'Objectifs 2022-2026

Partager la lecture Lire et Faire Lire

Accompagner et soutenir les Aidants Familiaux

Ateliers pour enfants de parents séparés

UNIS
POUR LES
FAMILLES

LA CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026



Parrainage de proximité - Répit parental

2022

Partager la lecture - Lire et Faire Lire

2022 - 2026

Accompagner et soutenir les aidants familiaux

2022 - 2026

Ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés

2023 - 2026



PARTAGER LA LECTURE - LIRE ET FAIRE LIRE

Le programme Lire et Faire Lire vise à encourager le plaisir de la lecture et la solidarité entre générations en impliquant des bénévoles de plus de 50 ans qui lisent à des petits groupes d'enfants dans les écoles primaires et d'autres institutions éducatives telles que les centres de loisirs, les crèches et les bibliothèques.

89 bénévoles



4 bénévoles relais

4 secteurs - réunions de secteur

Participation de 50 bénévoles à chaque événement (journée de rentrée des Bénévoles, journée de fin d'année, fêtes du livre)



43 structures



1573 heures d'intervention

Auprès de 742 enfants

Crèches, écoles maternelles/primaires, médiathèques, IME, Périscolaires



- Ateliers radio tous les jours avec Francis de Radio RDL 103.5
- 3 Séances de sophrologie ludique / relaxation avec Virginie
- 1 journée de théâtre avec la troupe des Improcibles (Stéphanie, Lara et Nicolas)
- Jeux et ateliers avec Sylvie et Aurélia de l'Udaf 68
- Présence quotidienne du Psychologue

1 réunion de présentation avec les intervenants, les familles et une réunion de restitution avec familles, intervenants et financeurs pour visionner le film des ateliers.

  Ateliers ouverts à 6 jeunes aidants



Avec le soutien financier de la MSA, la CeA, la CPAM 68, CAF 68 et la MACIF

INFORMATIONS AUX AIDANTS FAMILIAUX

Mise en ligne, en septembre 2023 du calendrier mutualisé (avec l'Udaf 67) des actions pour les aidants en Alsace, en partenariat avec la CeA dans le cadre du développement d'une Plateforme d'information alsacienne coordonnée pour les aidants. Ce calendrier est intégré au nouveau sous site des aidants sur les sites des Udaf 68 et 67.



Travail en étroite collaboration avec le service communication de l'Unaf pour la réalisation du calendrier mutualisé + l'Udaf 67

 Veille des actions sur le territoire, alimentation du site, promotion du calendrier
De Septembre à Décembre 2023 : 1634 pages vues



En partenariat avec la CeA - Soutien financier

ATELIERS POUR ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

MES PARENTS SE SÉPARENT ET MOI DANS TOUT ÇA ?

Ces ateliers sont animés par deux médiatrices familiales de l'ASFMR. Ils ont eu lieu dans les locaux de l'ASFMR à Colmar.

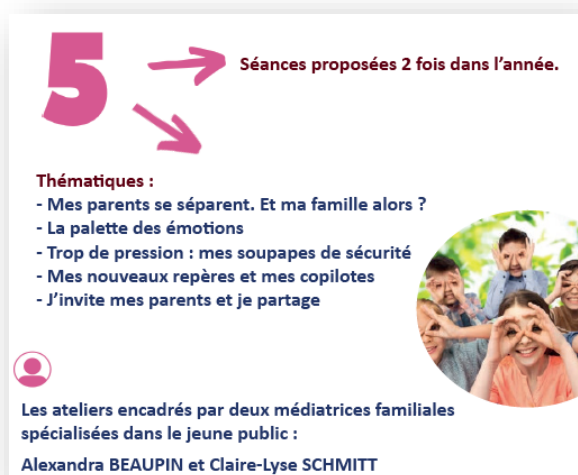
Objectifs de ces ateliers pour les enfants :

- mettre des mots sur leur vécu familial, repérer et exprimer leurs émotions de façon assertive,
- développer des stratégies de gestion des tensions et favoriser une information claire et une meilleure communication au sein de la famille,
- trouver de nouveaux repères pour se construire dans leurs relations et dans leurs sphères d'appartenance,
- clarifier la place des enfants et des adultes, la responsabilité de chacun dans une perspective de reconstruction.



En chiffres

- ➔ 2 sessions de 5 séances
- ➔ 9 enfants
- ➔ 8 entretiens préalables avec les parents
- ➔ 11 adultes présents pour la restitution



Lors de la dernière séance, une lettre a été écrite par les enfants aux parents avec des demandes, des remarques, des questions.

Les parents ont tous répondu ensemble à cette lettre en prenant des engagements !

Chaque enfant a aussi eu la possibilité, dans l'intimité de son cercle familial et avec l'aide des médiatrices de dire ce qu'il perçoit de la situation et faire des demandes particulières.



Avec le soutien financier de la CAF 68

5

Protéger les familles



Le pôle Protection Juridique
des Majeurs

UNIS
POUR LES
FAMILLES

Les mesures de protection concernent les biens et/ou la personne. Diverses circonstances peuvent entraîner la nécessité de protéger des personnes adultes (handicap, accident, maladie, âge..) mais la motivation médicale est indispensable pour que le Juge puisse se prononcer.

Au 31 Décembre 2023, le service de Protection Juridique des Majeurs de l'UDAF 68 suivait **1853** mesures, soit **19** mesures de moins qu'au 31 Décembre 2022, en raison d'un nombre de fins de mesures plus important et la baisse des mesures de subrogés (mesures amenées à disparaître).

Ces professionnels sont répartis en deux unités sur 2 sites, Mulhouse et Colmar. Deux Cheffes de Service encadrent ces équipes.

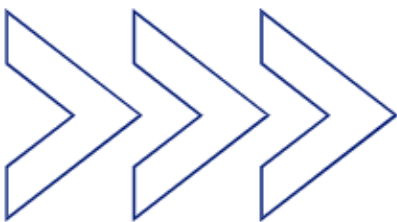
CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES

Les personnes, dont la mesure de protection est confiée à l’Udaf 68, sont majoritairement des hommes, d’une moyenne d’âge de **54 ans**. A **80 %**, ils sont bénéficiaires de minimas sociaux, que ce soit des minimas de ressources (RSA), de prestations liées au handicap (AAH), Allocation supplémentaire invalidité, ou de vieillesse (Allocation de solidarité aux personnes âgées). Un quart des personnes sont retraitées et 11 % exercent un emploi, souvent précaire et/ou à temps partiel.



COMPOSITION DES RESSOURCES

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)	753
AAH + MAJORATION POUR LA VIE AUTONOME	310
PENSIONNÉS RETRAITÉS + SALARIÉS	312
ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE D’INVALIDITÉ	92
AAH + PA	87
RSA	93
ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES	132
PRIME D’ACTIVITÉ	32



LES FINS DE MESURE

	DÉCÈS	MAINLEVÉES	DESSAISSEMENTS	TOTAL
2021	74	26	30	130
2022	89	31	36	156
2023	87	38	49	174

L'ACTIVITÉ DES MANDATAIRES

Elle se décline en 2 pôles : le pôle établissement avec **5 délégués mandataires** (92 mesures suivies par ETP) et le pôle autonomie avec **30 délégués mandataires** (51 mesures suivies par ETP pour la PJM Nord et 50 pour la PJM Sud).

Suivant le type de mesure, les missions des délégués mandataires s'articulent autour de l'ouverture des droits, la gestion du patrimoine et des biens et l'assistance/représentation pour des actes de disposition et d'administration. Cela implique de rencontrer régulièrement les personnes, leur entourage et les partenaires, mais suppose aussi un travail administratif conséquent.

Dans une visée éthique, des commissions se réunissent mensuellement dans chaque équipe pour un positionnement collégial sur la gestion du patrimoine (achat et vente de biens immobiliers) ou pour des questions relatives aux actes personnels (PACS/mariage) mais également en cas de litiges et de plaintes contre l'UDAF.

En 2023, elles se sont réunies 8 fois sur Colmar et 8 fois sur Mulhouse.

VISITES ET DÉMARCHES EFFECTUÉES EN 2023

 **3870** rencontres à domicile

 **2305** rencontres en permanence

 **1319** rencontres partenaires / entourage /
convocations judiciaires

 **432** remises d'argent en mains propres pour Colmar et **51** pour Mulhouse

Les personnes sont rencontrées régulièrement sur leur lieu de vie (domicile, établissement ou autre...), dans nos locaux, lors de permanences externalisées sur le Territoire ou auprès de tiers (entourage ou partenaires). Les délégués mandataires sont également tenus d'être présents lors des procédures judiciaires (convocation au Commissariat, auprès des Magistrats, lors des audiences pour les procédures au Civil ou au Pénal) et participent aux synthèses partenariales quand la situation le nécessite.



LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail s'est poursuivi en 2023



PARTENARIAT

Les rencontres partenariales :



Secteur Nord :

- 1 rencontre avec les assistantes sociales de l'Education Nationale (secteur Colmar)
- 1 rencontre avec les assistantes sociales du Diaconat Colmar
- 1 rencontre avec le service social de l'Espace de Solidarité Lauch / Thur (Rouffach / Guebwiller)
- 1 rencontre avec le Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus de l'Association Résonance

Intervention dans un Webinaire organisé par la CeA et le CODELICO à l'attention des travailleurs sociaux de l'Alsace (en commun avec l'Udaf 67).

Les rencontres avec des partenaires visent à communiquer sur le cadre du mandat et l'organisation du service de façon à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes. En effet, les attentes et les représentations des missions des mandataires et de l'articulation possible avec notre service gagnent à être précisées de façon à fluidifier les interventions de chacun et la prise en charge des personnes.



Secteur Sud :

- 1 rencontre avec le service social du Centre Hospitalier de ROUFFACH
- 1 rencontre avec le service social et les gestionnaires de résidence d'ALEOS
- 1 journée de travail avec le service social du GHRMSA



ACCUEIL DE STAGIAIRES

1 stage d'observation et 1 stage CESF pour Colmar
1 stagiaire en CAFERUIS + 1 stagiaire CNC pour Mulhouse

L'AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX

Actuellement, la moitié des mesures de protection est confiée aux familles qui les exercent gratuitement au titre de la solidarité familiale.

Ces personnes n'ont pas forcément reçu de formation et peuvent se retrouver désemparées face aux obligations légales et administratives à remplir (comptes de gestion, inventaires....).

Pour faciliter l'exercice de la mesure, la loi permet aux tuteurs familiaux de bénéficier, à leur demande, d'informations et de soutien.

L'Udaf 68, forte de sa mission générale d'accompagnement des familles et de son savoir-faire au niveau des mesures de protection juridique, propose son aide aux tuteurs et curateurs familiaux depuis mars 2016.

Ainsi, le Service d'Aide aux Tuteurs Familiaux est conçu pour accueillir et informer tous ceux qui se trouvent confrontés à la mise en place ou à l'exercice d'une mesure de protection pour un proche, en leur permettant d'assumer cette responsabilité dans les meilleures conditions.

1 juriste
1 déléguée mandataire
1 médiatrice familiale
aidants/aidés



1 Permanence mensuelle
au tribunal de Mulhouse



Permanences téléphoniques
hebdomadaires

ACTIVITÉS DU SERVICE

ENTRETIENS RÉALISÉS DANS LES LOCAUX DE L'UDAF 68	15
ENTRETIENS RÉALISÉS LORS DE LA PERMANENCE AU TRIBUNAL	15
PREMIERS ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES	60
ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES DE SUIVI	10
DEMANDES D'INFORMATIONS PAR MAIL	23

Durée moyenne des entretiens

- dans les locaux : 30 minutes
- téléphoniques : 30 minutes



Promotion du Service d'aide aux tuteurs familiaux :

Colmar et environ : 15 interventions
Rouffach / Guebwiller : 6 interventions
Mulhouse / Sundgau : 13 interventions

6

Accompagner les familles



Le pôle

Aide & Accompagnement Educatif et Social

UNIS
POUR LES
FAMILLES

LE PÔLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL



Protection de l'enfance

Aide et Accompagnement social et budgétaire

Logement Habitat inclusif

L'ACTIVITÉ DU PÔLE

Le pôle regroupe, en une seule entité, l'exercice de différentes missions d'aide et d'accompagnement, que ce soit dans le cadre judiciaire de la protection de l'enfance (**MJAGBF** *Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial*), administratif et contractuel (**MASP 2** *Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé*) et **ASLL** (*Accompagnement Social Lié au Logement*) ou du dispositif de prévention du surendettement (**PCB** *Point Conseil Budget*) ainsi que dans celui de l'insertion dans le logement (**AVDL** *Accompagnement Vers et Dans le Logement*) et de l'action logement services (**ALS**) et enfin dans le cadre de l'habitat inclusif (familles gouvernantes **SEQUOIA**). Le service développe également des actions de soutien à l'éducation budgétaire dans le cadre d'une convention d'Aide Educative et Budgétaire (**AEB**) en faveur des agents du Ministère des Armées et de l'Education nationale.

L'ORGANISATION

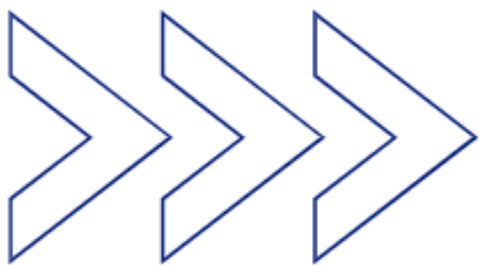
La compétence du service AAES s'étend sur l'ensemble du territoire haut-rhinois. Soutenue par 2 secrétaires, l'équipe de travailleurs sociaux, composée de 5 déléguées aux prestations familiales et 5 référentes en accompagnement social et budgétaire, intervient de manière sectorisée. L'une d'entre elles exerce également la fonction de coordonnatrice dont les missions principales sont d'apporter un soutien technique et de veiller à la coordination des activités d'une partie des dispositifs. Selon une répartition définie par secteur, 2 coordinateurs assurent le développement du dispositif Familles Gouvernantes Séquoia et prennent en charge les logements inclusifs. Pour y parvenir, l'un d'eux est assisté par l'intervention d'une aide médico-psychologique. L'ensemble des missions de ces professionnels est encadré par un Chef de service qui s'assure de la conformité des réponses apportées au regard des objectifs fixés par convention et/ou retenus dans le projet de Service.

NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS

MESURES AU COURS DE L'ANNÉE	2023	2022
MJAGBF	142	130
MASP	52	66
ASLL	50	52
ACTION LOGEMENT SERVICES	33	44
ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT	62	31
POINT CONSEIL BUDGET	43	55
AEB	7	15

VISITES ET DÉMARCHES EFFECTUÉES EN 2023

- ✓ 1856 rencontres à domicile ou visites
- ✓ 291 rencontres avec les familles à la permanence de Colmar
- ✓ 214 rencontres avec les familles à la permanence de Mulhouse
- ✓ 275 rencontres avec les partenaires / synthèse / audiences aux tribunaux pour enfants ou commissions



LA MESURE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL - MJAGBF

La MJAGBF est une mesure d'assistance éducative relevant du champ de la protection de l'enfance (PE). Elle est ordonnée par le Juge des Enfants lorsque les prestations familiales et le RSA majoré ne sont pas employés pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants.

Le délégué aux prestations familiales conduit une action éducative et budgétaire auprès des parents visant la réappropriation de leur fonction parentale et une gestion autonome des prestations familiales en s'assurant de la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant. La MJAGBF est complémentaire aux autres actions éducatives, telles que les mesures d'Assistance Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ou les mesures de placement.

Au cours de l'année 2023, nous avons accompagné **142** familles dont **410** enfants sur le territoire du Haut-Rhin :

- Nouvelles mesures : **44** (17 Tribunal pour Enfants Colmar, 27 TPE Mulhouse)
- Renouvellements : **60**
- Fin de mesures : **33** (15 Tribunal pour Enfants Colmar, 18 TPE Mulhouse)

TYPLOGIE DES FAMILLES ACCOMPAGNÉES

SITUATION DES FAMILLES		TRANCHES D'ÂGE DES ENFANTS	
MONOPARENTALES	87	0 à 3 ans	51
EN COUPLE	22	4 à 11 ans	183
RECOMPOSÉES	14	12 à 18 ans	140
NUCLÉAIRES	19	18 ans et +	36

RESSOURCES PRINCIPALES DES FAMILLES

Allocations familiales pour **142** familles

Le RSA pour **83** familles

 **39** familles perçoivent un salaire

58 % des familles sont bénéficiaires du **Revenu de Solidarité Active**, ce qui vient corroborer le fait que les familles sont durablement installées dans la précarité financière. **61 %** d'entres elles sont monoparentales, majoritairement des femmes bénéficiaires de l'allocation de soutien familial.

La spécificité de la MJAGBF est d'apporter une attention particulière aux effets de la vulnérabilité financière et sociale des familles suivies. C'est la seule mesure judiciaire de protection de l'enfance qui se met en place à partir des conditions de vie des enfants.

LES FINS DE MESURE

GESTION BUDGÉTAIRE SATISFAISANTE	13
ABSENCE DE PRESTATIONS FAMILIALES	3
DÉMÉNAGEMENT (AUTRE DÉPARTEMENT)	5
NON COLLABORATION	2
ORIENTATION PJM / ORIENTATION MASP	7
MESURES LEVEES / JUGE	3

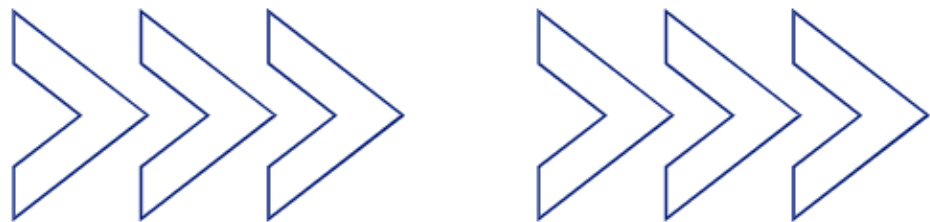
Les mesures sont levées par le Juge des Enfants parfois en raison du placement des enfants, lorsque les prestations familiales ne sont pas maintenues aux parents, lorsque les raisons ayant conduit à la mise en place d'une mesure ne le justifient plus.

Le Juge dessaisit le service, notamment en cas de déménagement de la famille hors département.



Suites aux campagnes nationales engagées par l'UNAF et le CNDPF (Carrefour National des DPF) ainsi que celles faites au niveau du Haut-Rhin pour promouvoir cette mesure, nous constatons une augmentation significative du prononcé des MJAGBF dans le Haut-Rhin.

L'accompagnement mis en place dans le cadre de la MJAGBF est complémentaire aux actions des autres partenaires du champ de la protection de l'enfance. La promotion de la MJAGBF fera l'objet d'un axe de travail à développer auprès de partenaires, tels que AEMO, ASE, etc.



LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISÉ - MASP

Suite au marché public publié en 2022 par la CeA, les Udaf du Haut-Rhin et Bas-Rhin ont été retenues pour mettre en œuvre, sur leur département respectif, la MASP2 avec perception et gestion des prestations familiales, et ce à compter du 1^{er} mai 2022 pour une durée d'un an, reconductible jusqu'au 30 avril 2026.

La MASP est une mesure administrative ouverte à toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont « la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources » (CASF artL.271-1). Elle prend la forme d'un contrat conclu entre la personne et le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Au cours de l'année 2023, par délégation de la Collectivité Européenne d'Alsace, nous avons suivi **52** mesures :

- 15 nouvelles mesures
 - 37 reconductions
 - 17 fins de mesure
- 1 mesure annulée
 - 9 arrêts anticipés

ENTRETIENS ET DÉPLACEMENTS



683 entretiens physiques



781 entretiens téléphoniques



76 entretiens non honorés

LES PRESTATIONS SOCIALES PERÇUES ET GÉRÉES

65 % des ménages accompagnés sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

Le référent MASP 2 est également référent R.S.A. lorsque le Contrat d'Engagement Réciproque porte sur un accompagnement social global sans orientation professionnelle.

21 Personnes (40 %) ont été concernées en 2023 par cette orientation.



RSA	34
ASPA	1
ALLOCATIONS AUX ADULTES HANDICAPÉS	14
PF + SALAIRE	3

LES FINS DE MESURE

Nous constatons, au cours de ces dernières années, une proportion plus importante de fins de suivis orientées vers un dispositif de protection juridique des majeurs.

Le temps de l’accompagnement MASP2 permet de travailler l’adhésion de la personne à bénéficier d’une mesure plus contraignante, mais nécessaire au regard de ses difficultés à agir par elle-même.

AUTONOMIE BUDGÉTAIRE RETROUVÉE	5
ORIENTATION PJM	4
ORIENTATION MAJ	4
PLUS ÉLIGIBLE	1
A LA DEMANDE DU BÉNÉFICIAIRE	1
CHANGEMENT DE SITUATION	2



Dans une perspective d’amélioration continue, un groupe de travail constitué du responsable Unité Majeur Vulnérable de la CeA, des chefs de services et des coordinateurs des UDAF 68/67, a œuvré sur l’harmonisation et la simplification de documents et d’outils communs.

Parallèlement à ces travaux et conjointement avec la CeA, l’Udaf 68 procèdera, au cours de l’année 2024, à la promotion du dispositif sur des Espaces de solidarité au préalable repérés en raison du faible volume de MASP2 sollicitées. En effet, nous constatons que cette mesure administrative n’est pas suffisamment connue des travailleurs sociaux.



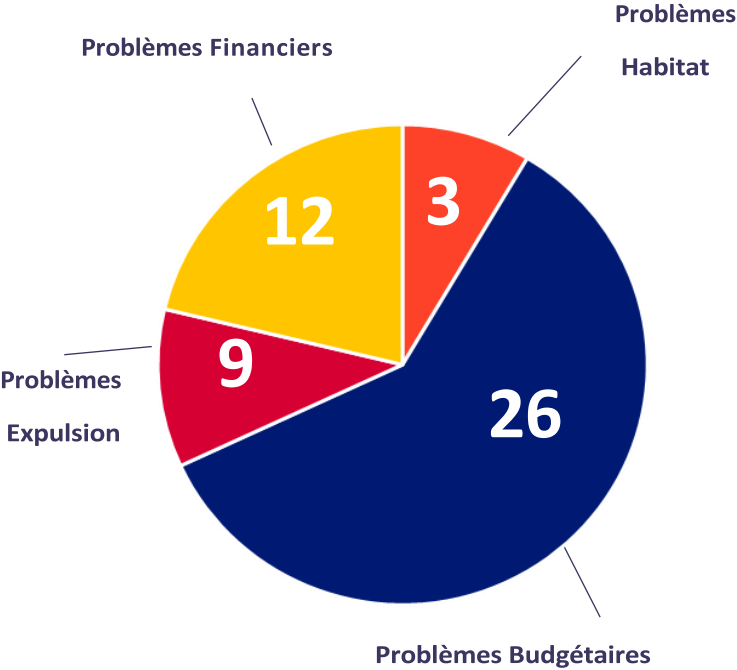
L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT INDIVIDUEL - ASLLI

L’ASLL individuel est un dispositif qui peut concerner les ménages rencontrant des difficultés à accéder à un logement décent ou à s’y maintenir, en raison notamment de l’inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d’existence, en accord avec l’article 1 de la Loi Besson n° 90-449 du 31/05/90 visant à la mise en œuvre du droit au logement.

Suite à l’appel à projet FSL de la CeA, l’Udaf 68 a été retenue pour exercer des mesures ASLLI. La mise en œuvre de ce dispositif fait l’objet d’une convention. La CeA finance des mesures d’ASLLI d’une durée de 3 à 6 mois.

Au cours de l’année 2023, sur **54** ménages orientés, dont certains fin 2022, **50** ont bénéficié d’un accompagnement sur le territoire du Haut-Rhin, représentant, pour l’année, un total de **258** mois d’intervention.

PROBLÉMATIQUES REPÉRÉES



62 % des objectifs travaillés avec les ménages ont été atteints. Ce taux traduit la réelle plus-value de ce mode d'accompagnement.

Une moyenne mensuelle de 3,91 entretiens (physiques et/ou téléphoniques) est réalisée par bénéficiaire.

16

Mesures « accès » pour l’installation dans le logement

34

Mesures pour le « maintien » dans le logement

RESSOURCES DES MENAGES

RSA	15
SALAIRE	9
ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS	4
RETRAITE	7
INDEMNITÉ JOURNALIÈRE	0
PENSION INVALIDITÉ	1
ALLOCATION CHÔMAGE	13
PRESTATIONS FAMILIALES	1

L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT - AVDL

Dans le cadre d'un fonds national d'Accompagnement Vers et Dans le Logement, suite à un appel à projet 2023, une convention, signée en avril 2024, entre l'Etat, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin et l'Udaf 68, définit un programme d'intervention.

La Commission Spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) est le prescripteur des mesures à prendre en charge. Elle donne un avis et des recommandations.



Au cours de l'année 2023, sur **62** ménages orientés, **42** d'entre eux ont pu être contactés, **37** ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement renforcée pour une durée moyenne de 4,5 mois.

OBJECTIFS :

Les actions engagées s'adressent à des ménages éprouvant des difficultés particulières, notamment sociales et financières, les empêchant d'accéder à un logement ou à s'y maintenir.

A travers un accompagnement soutenu, ce dispositif permet, soit d'aider les familles les plus fragiles dans la recherche d'un logement adapté, soit, pour celles déjà installées, de résoudre des difficultés financières et/ou administratives afin de s'y maintenir.



48 ménages étaient menacés par une procédure d'expulsion. Ces procédures ont toutes été suspendues pour les motifs suivants : signature plan d'apurement, dette soldée et jugement avec délai de paiement.



41 ménages se sont maintenus dans le logement.

Les ménages accompagnés sont majoritairement composés de familles monoparentales ou de couples avec enfants.

L'endettement des ménages est l'une des constantes retrouvée dans tous les accompagnements.



Un pilotage accru de ce dispositif en 2024 favoriserait une meilleure articulation entre le service prescripteur de l'Etat et les opérateurs, que ce soit sur le plan de l'harmonisation des outils de suivi, que sur celui du recueil d'éléments devant être transmis en vue d'un accompagnement. L'objectif premier de ce type de mesure étant bien d'agir rapidement à différents stades d'une procédure d'expulsion et ce, dans le respect des droits et obligations inhérents aux locataires et bailleurs.

L’ACTION LOGEMENT SERVICES - ALS

Dans le cadre de la convention signée entre l’ALS et notre service, nous exerçons une mission d’accompagnement social et soutenons ainsi des salariés dont les difficultés ont une incidence sur le logement.

Au cours de l’année 2023, suite à l’orientation de personnes par le CIL-PASS Assistance de l’ALS, nous en avons accompagnés **33** pour un total de **161** mois d’intervention demandés.



- **29** dans le cadre **d’un accompagnement lié au logement**
- **4** dans le cadre **d’un accompagnement sur la problématique budgétaire**

Ce mode d’intervention permet d’intervenir le plus rapidement possible sur les difficultés ayant conduit à la mise en place d’une mesure, tout en favorisant l’autonomie du bénéficiaire.

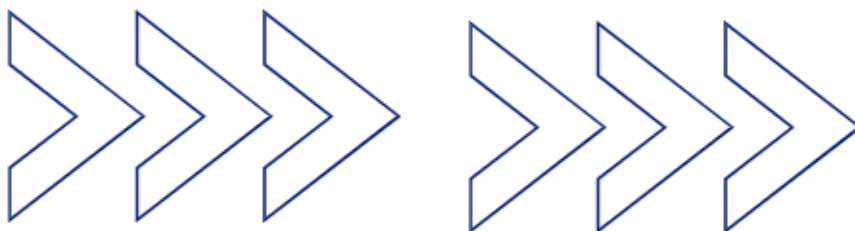
L’ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET BUDGETAIRE - AEB

Dans le cadre de la convention passée avec le Ministère de l’Education nationale, l’Udaf 68 met en place des mesures AEB.

Au cours de l’année 2023, **7** personnes nous ont été orientées par les assistants sociaux de l’Académie du Haut-Rhin, dont 2 n’ont pas adhéré.

Cela a représenté 18 mois d’accompagnement au total.

La convention arrivant à échéance, elle n’a pas été reconduite.



LE POINT CONSEIL BUDGET - PCB

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, suite à un appel à projet, une nouvelle convention Point Conseil Budget 2022-2024 signée entre l’Etat, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin et l’Udaf 68, définit les missions à mettre en place sur le territoire.

Accueil, écoute, information et orientation de tout public

Accompagnement dans le cadre d’une procédure de surendettement

Diagnostic financier et accompagnement budgétaire



Si notre intervention porte principalement sur une aide à la constitution de dossiers de surendettement à destination de la Banque de France, les demandes s’orientent également vers des conseils budgétaires.

✓ 43 orientations ou demandes sur Colmar et Mulhouse

✓ 46 entretiens physiques

✓ 9 entretiens téléphoniques

✗ 20 entretiens annulés ou non honorés

LES RENCONTRES PARTENARIALES :

Dans le cadre du Groupe Grand Est (GGE), l'ensemble des chefs des services MJAGBF, ainsi que des délégués aux prestations familiales se sont réunis à 3 reprises durant l'année 2023. Ces temps de travail ont été l'occasion, d'une part, d'échanger sur nos pratiques respectives et d'autre part, d'élaborer des outils communs. Le service MJAGBF a rencontré l'équipe des assistantes sociales de l'Education nationale.

TEMPS FORTS :

L'année 2023 a été marquée par le déménagement du service AAES mulhousien vers de nouveaux locaux, toujours à Mulhouse, plus fonctionnels et adaptés aux besoins de l'équipe et des personnes accueillies.

L'acquisition d'un nouveau logiciel métier a également bousculé nos habitudes, son exploitation est en cours et ce, afin d'optimiser la gestion administrative des dossiers des bénéficiaires.

CONCLUSION

A l'exception du pôle dédié à l'exercice des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial et du pôle Accompagnement Vers et Dans le Logement, nous constatons une baisse de l'activité par dispositif.

Ceci s'explique en partie par une diminution des enveloppes budgétaires allouées aux organismes prescripteurs et par conséquent à notre service (ex. : aucune mesure orientée par le Ministère des Armées).

De manière synthétique, tous pôles confondus, les personnes suivies sont, pour la plupart, durablement installées dans la précarité, qu'elle soit énergétique, financière et/ou liée au logement.

De par leur cadre d'intervention, les référentes et/ou déléguées aux prestations familiales (DPF) assurent un rôle essentiel auprès des personnes accompagnées afin que ces dernières puissent agir par elles-mêmes sur leurs difficultés.



LES FAMILLES GOUVERNANTES - SEQUOIA

Le dispositif SEQUOIA (Service d'Entraide Quotidienne pour l'Insertion Adaptée) est une initiative portée par l'UDAF du Haut-Rhin pour répondre aux aspirations à un autre mode de vie, en bousculant la culture de « prise en charge », pour une formule conjuguant une logique d'accompagnement et de services au profit de personnes en situation de vulnérabilité. Il leur permet la possibilité de s'inscrire dans une dynamique de vie collective dont l'animation est confiée à une équipe de gouvernantes formées.



La mutualisation de la prestation de compensation du handicap, articulée à un plan d'aide individuelle, donne lieu à la présence de ces dernières.

Pour ce faire, le dispositif SEQUOIA s'appuie sur un partenariat conventionné avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les centres hospitaliers du département et un service d'aide à domicile, des cabinets infirmiers et enfin l'ARS Grand Est.

Chaque jour, des gouvernantes sont présentes dans les appartements pour assurer l'accompagnement de **37** locataires occupant les **11** logements dans **4** villes du département : **Sainte-Marie-aux-Mines, Colmar, Mulhouse, Altkirch**.

En garantissant un espace de vie adapté aux besoins des personnes qui s'y engagent en qualité de locataire, l'UDAF 68 offre un cadre de vie soutenant et sécurisant tout en favorisant une insertion active dans le paysage local.

Au sein d'un collectif réduit, chaque locataire dispose d'une chambre particulière et partage avec ses colocataires d'autres pièces de vie commune.

A travers un projet social partagé, le SEQUOIA permet de répondre à de multiples objectifs, à savoir :

- ✓ de rompre l'isolement
- ✓ de vivre chez soi sans être confronté aux limites de ses difficultés passées et actuelles
- ✓ d'être soutenu dans les actes de la vie quotidienne

L'admission d'une personne au sein du dispositif est soumise, au préalable, à l'examen de son dossier de candidature par la commission SEQUOIA.

La gestion des logements est répartie par secteur géographique entre 2 coordinateurs :

Le secteur Nord

Sainte-Marie-aux-Mines
et Colmar



Le secteur Sud

Mulhouse et Altkirch
(Maison l'Ancrage).



En cas d'absence, chacun supplée l'autre pour assurer la continuité du service.

Spécificités de la maison l’Ancre à Altkirch :

L’ancrage est un logement dit inclusif destiné à des personnes présentant un syndrome de Korsakoff.

A la différence des autres logements, dont l’accompagnement des locataires est assuré uniquement la journée, il est ici de 24h/24h par des auxiliaires mises à disposition par l’ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).

Une Aide Médico-Psychologique employée par l’UDAF 68 intervient à la Maison l’Ancre. Sa mission principale est de contribuer au maintien de la vie sociale et au bien-être des locataires.



LES MOUVEMENTS DES LOCATAIRES ET DONNÉES STATISTIQUES

Secteur Nord

3 ENTRÉES EN 2023

SEXE	2 HOMMES / 1 FEMME
PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE	3 HAUT-RHIN
ORIGINE DE LA DEMANDE	2 CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ
	1 MANDATAIRE DE L’UDAF 68

1 SORTIE EN 2023

1	DÉPART VOLONTAIRE AVEC RETOUR A L HÔPITAL
---	---

Secteur Sud

4 ENTRÉES EN 2023

SEXE	2 HOMMES / 2 FEMMES
PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE	4 HAUT-RHIN
ORIGINE DE LA DEMANDE	4 CENTRE HOSPITALIER

3 SORTIES EN 2023

2	ADMISSIONS EN ÉTABLISSEMENT
1	RETOUR EN CENTRE HOSPITALIER

CONVENTION AVEC L'ARS

Au cours de l'année 2023, différents temps d'échanges ont eu lieu avec l'ADMR afin d'améliorer la communication entre nos services respectifs et plus précisément d'apporter le cadre nécessaire à l'activité des 32 gouvernantes.

Secteur Nord

EVÈNEMENTS :

Comme prévu, l'ouverture du nouvel appartement à Colmar a permis d'accueillir au printemps 2 nouveaux locataires.

ACTIVITÉS :

- Nous avons signé une convention avec le Club Canin de Sélestat et pu démarrer des séances de promenade de chiens à Colmar, cette activité va essaimer à Sainte-Marie-Aux-Mines prochainement.
- Cette année encore, les locataires de Colmar se sont réunis pour fêter Noël ensemble dans les locaux de l'UDAF. Ceux de Sainte-Marie-Aux-Mines ont une nouvelle fois choisi de fêter Noël au restaurant.
- Le bilan de notre collaboration avec l'APSA de Sélestat (anciennement RCPO) est très positif : de nombreux locataires ont participé aux ateliers cuisine coanimés par leur diététicienne et nos gouvernantes. Les séances d'activités physique ont également été bien suivies.

PARTENARIAT :

- Une nouvelle convention a été signée avec le Club Canin de Sélestat.
- Association ACCES : notre collaboration a débuté courant 2023 et nous prévoyons de nouveaux chantiers de réfection des appartements et de déménagement (transport de meubles) et d'aide au montage.

Secteur Sud

EVÈNEMENTS :

Un rapprochement entre les locataires du Séquoia Belfort de Mulhouse avec ceux de la maison l’Ancrage d’Altkirch s’est opéré par le biais de :

- ♦ sorties Bowling
- ♦ après-midi Loto suivi d’une collation, avec des lots en partie confectionnés par les locataires
- ♦ fêtes de fin d’année avec, à l’Ancrage, la participation des différents intervenants tels que infirmiers, kinésithérapeute,....

ACTIVITÉS :

Balade en forêt et parc dans le but de comprendre l’écosystème par le biais de photographies de mêmes lieux prises à différentes périodes de l’année.

Jardinage à l’Ancrage, du nettoyage au semis en passant par l’entretien et la récolte à transformer en cuisine.

PARTENARIAT :

Les locataires ont bénéficié de l’intervention de l’association Réseau Santé dans le but d’améliorer leur santé et leur condition par la pratique d’une activité physique adaptée ainsi que de leur participation à des ateliers cuisine (choix d’aliments en fonction du budget ; élaboration de repas équilibrés).

Dans le cadre du partenariat engagé avec le GEM (groupe d’entraide mutuelle) les Soleils du Sundgau, quelques locataires s’y sont inscrits pour tisser des relations sociales et participer à des activités.

Sur le plan culturel, les sorties à la médiathèque d’Altkirch ont été appréciées par les locataires (expositions, animations...).

7

Les services support de l'Udaf 68



Le Service Placement
Le Service Juridique
Le Service Comptabilité
Les Secrétariats
L'Accueil

UNIS
POUR LES
FAMILLES

LE SERVICE PLACEMENT

L'équipe du Service Placement apporte son soutien aux délégués mandataires pour réaliser les opérations bancaires dans le respect des règles de droit, en particulier des :

- mouvements sur les comptes de placement
- commandes de cartes de retrait
- ouvertures/clôtures de comptes
- transferts de comptes
- assurances vie : souscription, clôture, rachat partiel/total
- placements

Courriers aux banques	→	350
Ordres de virement	→	476
Requêtes adressées aux Tribunaux	→	264
Conseils en placement	→	95

Conseils aux délégués dans les opportunités de placement

LE SERVICE JURIDIQUE

Dossiers en cours	→	406
Dossiers ouverts	→	215
Dossiers archivés	→	175
Mesures Ad'hoc	→	22

*Dossiers ouverts :
Succession, Vente,
Logement litige/
bailleur, etc.*

TRAITEMENT DES FINS DE MESURE

1276 mails
envoyés

Décès

- ✓694 courriers rédigés et transmis aux organismes et administrations pour les informer du décès du majeur
- ✓43 dossiers établis et transmis au notaire en charge de la succession du majeur décédé
- ✓27 dossiers établis et transmis à la famille si aucun notaire n'a été chargé de la succession

Dessaisissements

- ✓290 courriers pour informer les organismes /administrations du dessaisissement
- ✓46 dossiers établis et transmis au nouveau représentant légal

LE SERVICE COMPTABILITÉ

48 857	→	Factures scannées (44 530 en 2022)
50 328	→	Extraits de comptes saisis et scannés (49 092 en 2022)
442	→	Chèques établis (551 en 2022)
2 015	→	Comptes de gestion établis (1 955 en 2022)



Le service de comptabilité compte 11 ETP parmi lesquels : la **gestionnaire RH**, ainsi que la **référente informatique**.

LES SECRÉTARIATS ET L'ACCUEIL

Secrétariat des services



2631 Courriers, **22** Notes de service,
24 Notes d'informations, **24** Notes de fonctionnement

PJM



Nord : **3980** Courriers, **119** rapports
39 Soit-transmis
Sud : **4912** Courriers, **213** rapports
35 Soit-transmis

AAES



Nord : **576** Courriers, rapports de situation,
FSL/FSE
Sud : **182** Courriers, rapports de situation,
FSL/FSE

Accueil



Colmar : **1174** personnes accueillies
Mulhouse : **1380** personnes accueillies
13 817 courriers scannés

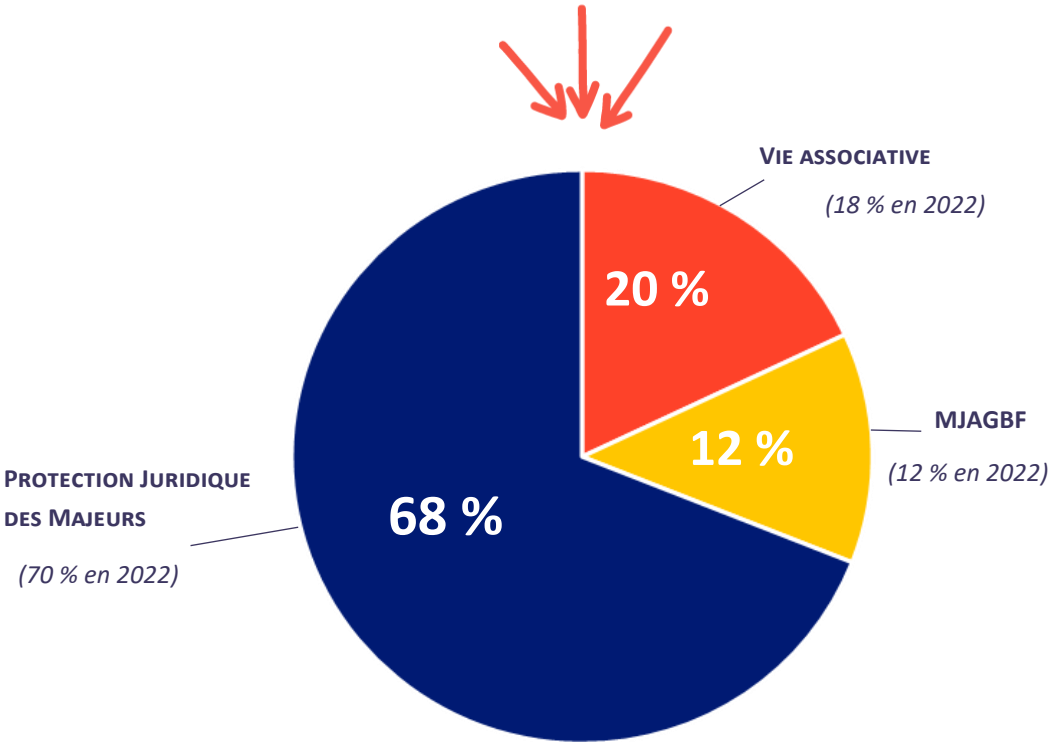
8

Le rapport financier

UNIS
POUR LES
FAMILLES

LE RAPPORT FINANCIER

VOLUME PAR SERVICE



VIE ASSOCIATIVE

Dépenses	1 062 854
Recettes	1 187 081

MJAGBF

Dépenses	654 841
Recettes	658 803

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Dépenses	3 685 351
Recettes	3 778 611

CONSOLIDÉ

Dépenses	5 403 046
Recettes	5 624 495



UNIS
POUR LES
FAMILLES

7 rue de l'Abbé Lemire
CS 30099
68025 COLMAR cedex

11 rue Gustave Hirn
68100 MULHOUSE

☎ 03 89 30 07 50
✉ contact@udaf-68.fr

www.udaf68.fr